



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Paris, le 08/04/2022

Monsieur **Emmanuel Macron**  
Président de la République Française

Madame **Roberta Metsola**  
Présidente du Parlement Européen

Monsieur **Josep Borrell Fontelles**  
Haut Représentant de l'Union pour les Affaires  
Étrangères et la Politique de Sécurité

Monsieur Le Président de la République,

Madame la Présidente du Parlement européen,

Monsieur Le Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité,

Depuis le départ précipité des forces armées des États-Unis d'Amérique, de l'OTAN et de la fermeture des ambassades et des bureaux des institutions internationales à la suite de la chute de Kaboul et la prise de Kaboul par les talibans, sept mois se sont écoulés.

La communauté internationale a assisté à l'exode massif de plus de quatre millions d'Afghans qui ont fui les conflits et une sécheresse inédite. Selon l'ONU, « une crise humanitaire et un effondrement économique » sans précédent touchent près de vingt-quatre millions d'Afghans confrontés à des « niveaux extrêmes de faim », et près de dix millions d'entre eux sont « menacés de famine ». Les petites filles sont vendues dans les marchés pour une poignée de dollars et le trafic d'organes se développe sur fond de misère.

De nombreux Afghanes et Afghans continuent d'affluer à la frontière des pays limitrophes, fuient leur pays et font désespérément des demandes d'asile.

Les talibans ont fait de multiples promesses afin d'obtenir un soutien financier, une reconnaissance de leur régime et ne plus figurer sur la liste des pays soumis à l'embargo des États-Unis et de l'ONU afin de retrouver leur liberté de mouvement.

Aujourd'hui, nous constatons qu'une chape de plomb est en train de s'abattre sur le peuple afghan et plus particulièrement sur les femmes avec des mesures répressives successives annoncées chaque jour. Ainsi les différentes ethnies se voient repoussées de plus en plus aux marges de la société et les femmes sont maintenues quasiment aux limites de leur habitat.

Le constat est le suivant :

### **Education**

**Les écoles sont maintenant fermées** pour les filles à partir du collège. Près de deux cents jours après le retour des talibans, une promesse de réouverture des écoles pour les filles a été faite le 23 mars. Un bref semblant de rentrée scolaire a bien eu lieu en début de matinée, le temps que les filles goûtent au bonheur de retrouver leur école, leur classe et leurs amies. Puis les talibans se sont ravisés et ont refermé les écoles, jetant dans un profond désarroi toutes ces élèves. Poussées en dehors de l'école et privées de leur futur, cet acte inhumain est pour ces millions de filles par une véritable tragédie qui les plonge dans le désespoir, jusqu'à provoquer des suicides.

La raison invoquée par les Talibans de cette volte-face, est la non-conformité vestimentaire des filles par rapport au hijab exigé par leur interprétation de la charia. Mais les talibans se sont avant tout servis de cette situation pour faire du chantage et exiger la reconnaissance de leur régime en contrepartie du retour des filles à l'école.

Certaines adolescentes révoltées ont commencé spontanément à manifester dans les rues. Les parents sont bien sûr extrêmement inquiets du sort que les talibans risquent leur réserver compte tenu ce qui est déjà arrivé aux femmes qui avaient manifesté pour réclamer du pain, du travail et l'éducation.

**Les filles à l'université** décrivent le harcèlement qu'elles subissent de la part des Talibans situés aux portes et à l'intérieur de l'université, qui les humilient, les oppressent et les menacent en permanence d'exclusion de l'université.

Elles évoquent également la qualité médiocre de l'enseignement. En effet, nombre de professeurs ont été remplacés par des combattants ou des partisans non qualifiés. Le nombre d'heures de cours s'est fortement réduit depuis que les filles ont cours le matin et les garçons l'après-midi. Les filles ont aussi interdiction de s'adresser aux professeurs autrement que par messagerie.

A toutes ces interdictions s'ajoute la fermeture annoncée des universités aux filles pendant le ramadan sous prétexte que leur présence dans les lieux publics pourrait provoquer la rupture du jeûne des combattants qu'elles pourraient croiser.

### **La vie de famille**

La **séparation selon le genre dans les universités s'est étendue aux lieux publics**. En effet, on vient d'apprendre que la promenade dans les parcs est autorisée quatre jours par semaine pour les hommes et trois jours par semaine pour les femmes. Cela signifie que les familles ne peuvent plus se réunir et se retrouver dans les parcs.

### **Les médias et la communication**

Les médias étrangers ne sont plus accessibles en Afghanistan depuis le 27 mars. Six millions d'afghans s'informaient par ce biais. Les smartphones sont interdits à l'université et sont très surveillés dans les lieux publics. Ils doivent être remplacés par des téléphones portables ordinaires afin notamment pour ne pas communiquer sur les réseaux sociaux.

Les talibans menacent de couper l'internet.

## Les interdits

### La mobilité

Depuis la **re-création d'un Ministère pour la Promotion de la vertu et la Répression du vice** qui a remplacé le Ministère des Affaires des Femmes, les combattants diffusent au moyen de hauts parleurs un nombre croissant d'instructions pour faire respecter les règles de la charia visant à limiter de plus en plus les libertés fondamentales de la population, notamment celles des femmes.

La règle **d'interdiction des femmes de se déplacer seules** est appliquée depuis plusieurs mois et crée des situations invraisemblables pour celles qui sont sans mari, sans fils ou sans père, que ce soit pour aller travailler, pour celles qui le peuvent encore, que ce soit pour rendre visite à leur famille ou pour aller chez le médecin. Et depuis fin mars celles qui veulent prendre un vol intérieur se voient interdites d'embarquement.

### Le travail

Avant le retour des talibans, un quart du personnel des établissements gouvernementaux étaient des femmes. Aujourd'hui, elles ne peuvent toujours pas retourner au travail, et sont, petit à petit remplacées par des hommes ou par de rares femmes partisans. Une situation critique et déjà intenable pour les femmes qui ont une famille à charge.

### Les droits humains

Les pillages, passages à tabac, les kidnappings, les emprisonnements, les viols, les disparitions, les violations de la vie privée par les Talibans combattants sont régulièrement relevés par les instances qui observent les violations des droits humains en Afghanistan. Ces combattants sont exclusivement des hommes et pénètrent seuls sans accompagnatrices dans les maisons où sont les femmes pour y commettre ces exactions. Ce qui démontre ainsi l'opportunisme qui est le leur dans leur propre interprétation de la charia et la vulnérabilité extrême dans la quelle se retrouvent les femmes et les filles.

Cette liste n'est pas exhaustive. Les talibans empêchent tout simplement de manière générale le peuple afghan et bien sûr plus particulièrement les femmes de vivre, de travailler et de s'instruire.

Monsieur le Président de la République, Madame la Présidente du Parlement européen et Monsieur le Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, nous vous avons adressé le 3 juillet 2019 un courrier co-signé par 75 membres des deux chambres législatives. Dans ce courrier nous portons à votre attention les risques encourus par le retour des talibans.

La situation s'aggrave d'heure en heure et l'étau se resserre jour après jour autour des femmes afghanes.

La guerre en Ukraine est une tragédie inédite en Europe depuis la deuxième guerre mondiale. Les projecteurs sont légitimement tournés vers cette région qui a urgemment besoin de notre soutien. Mais nombreux sont ceux qui dans le reste du monde profitent de cette situation pour commettre des exactions avec un sentiment d'impunité. Les victimes sont quant à elles invisibilisées. On assiste ainsi à une multiplication d'espaces, de territoires, à très forte instabilité, dans le monde entier. Des lieux où se commettent impunément de graves crimes, dans un silence assourdissant.

Alors que cette année la France s'apprête à célébrer un siècle d'amitié France-Afghanistan avec notamment la création du lycée des filles Malalai, il est à nos yeux plus que temps d'intervenir auprès de l'ONU et de ses partenaires pour peser ensemble. Il nous semble indispensable de suspendre les efforts de normalisation des relations avec les talibans, d'encadrer strictement les voyages et les déplacements des Talibans à l'étranger, tant qu'ils n'ouvrent pas les écoles aux filles, tant qu'ils ne cessent pas leurs mesures discriminatoires et leurs exactions. Ces actes ne peuvent être commis en toute impunité. Il ne peut y avoir d'approche à géométrie variable dans le respect des droits humains.

L'acharnement des talibans concernant les femmes, confirme une fois de plus s'il le fallait qu'ils n'ont pas changé.

Dans l'espoir que des actions concrètes et visibles seront menées pour afficher notre détermination aux yeux du monde entier à refuser l'insoutenable, veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, Madame la Présidente du Parlement Européen et Monsieur le Haut Représentant de l'Union pour les Affaires Etrangères et la Politique de Sécurité, l'assurance de notre très haute considération.

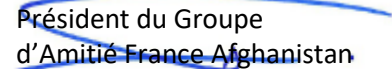
**Frédérique DUMAS**

Députée de Hauts-de-Seine  
Vice-Présidente du Groupe  
d'Amitié France Afghanistan



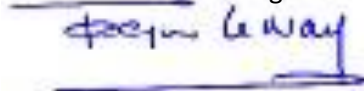
**Aurélien PRADIE**

Député du LOT  
Président du Groupe  
d'Amitié France Afghanistan



**Jacques LE NAY**

Sénateur du Morbihan  
Président du Groupe  
d'Amitié France Afghanistan



Cosignataires :

Madame	<b>Emmanuelle</b>	<b>ANTHOINE</b>	Députée de la Drôme
Madame	<b>Marie-Noëlle</b>	<b>BATTISTEL</b>	Députée de l'Isère
Monsieur	<b>Bruno</b>	<b>BELIN</b>	Sénateur de la Vienne
Monsieur	<b>Guy</b>	<b>BENARROCHE</b>	Sénateur des Bouches-du-Rhône
Madame	<b>Annick</b>	<b>BILLON</b>	Sénatrice de la Vendée
Monsieur	<b>Michel</b>	<b>BONNUS</b>	Sénateur du Var
Madame	<b>Marie-George</b>	<b>BUFFET</b>	Députée de la Seine-Saint-Denis
Monsieur	<b>Laurent</b>	<b>BURGOA</b>	Sénateur du Gard
Monsieur	<b>Michel</b>	<b>CANEVET</b>	Sénateur du Finistère

Madame	<b>Annie</b>	<b>CHAPELIER</b>	Députée du Gard
Madame	<b>Laurence</b>	<b>COHEN</b>	Sénatrice du Val-de-Marne
Monsieur	<b>Alain</b>	<b>DAVID</b>	Député de la Gironde
Madame	<b>Sonia</b>	<b>DE LA PROVÔTE</b>	Sénatrice du Calvados
Madame	<b>Nathalie</b>	<b>DELATTRE</b>	Sénatrice de la Gironde
Madame	<b>Marguerite</b>	<b>DEPREZ-AUDEBERT</b>	Députée du Pas-de-Calais
Monsieur	<b>Yves</b>	<b>DETRAIGNE</b>	Sénateur de la Marne
Monsieur	<b>Gilbert-Luc</b>	<b>DEVINAZ</b>	Sénateur du Rhône
Madame	<b>Nassimah</b>	<b>DINDAR</b>	Sénatrice de la Réunion
Monsieur	<b>Loïc</b>	<b>DOMBREVAL</b>	Député des Alpes-Maritimes
Monsieur	<b>Jean-Paul</b>	<b>DUFREGNE</b>	Député de l'Allier
Madame	<b>Agnès</b>	<b>FIRMIN LE BODO</b>	Députée de la Seine-Maritime
Monsieur	<b>Philippe</b>	<b>FOLLIOT</b>	Sénateur du Tarn
Madame	<b>Albane</b>	<b>GAILLOT</b>	Députée du Val-de-Marne
Madame	<b>Joëlle</b>	<b>GARRIAUD-MAYLAM</b>	Sénatrice des Français établis hors de France
Madame	<b>Laurence</b>	<b>GAYTE</b>	Députée des Pyrénées-Orientales
Madame	<b>Sylvie</b>	<b>GOY-CHAVENT</b>	Sénatrice de l'Ain
Madame	<b>Michelle</b>	<b>GREAUME</b>	Sénatrice du Nord
Monsieur	<b>David</b>	<b>HABIB</b>	Député des Pyrénées-Atlantiques
Monsieur	<b>Yves</b>	<b>HEMEDINGER</b>	Député du Haut-Rhin
Madame	<b>Chantal</b>	<b>JOURDAN</b>	Députée de l'Orne
Monsieur	<b>Jean-Luc</b>	<b>LAGLEIZE</b>	Député de Haute-Garonne
Monsieur	<b>François-Michel</b>	<b>LAMBERT</b>	Député des Bouches-de-Rhône
Madame	<b>Constance</b>	<b>LE GRIP</b>	Députée des Hauts-de-Seine
Madame	<b>Nicole</b>	<b>LE PEIH</b>	Députée du Morbihan
Monsieur	<b>Jean-Paul</b>	<b>LECOQ</b>	Député de la Seine-Maritime
Madame	<b>Marion</b>	<b>LENNE</b>	Députée de Haute-Savoie
Madame	<b>Geneviève</b>	<b>LEVY</b>	Députée du Var
Monsieur	<b>Jean-François</b>	<b>LONGEOT</b>	Sénateur du Doubs
Monsieur	<b>Alain</b>	<b>MARC</b>	Sénateur de l'Aveyron
Monsieur	<b>Franck</b>	<b>MENONVILLE</b>	Sénateur de la Meuse
Madame	<b>Marjolaine</b>	<b>MEYNIER-MILLEFERT</b>	Députée de l'Isère
Monsieur	<b>Sébastien</b>	<b>NADOT</b>	Député de Haute-Garonne
Monsieur	<b>Matthieu</b>	<b>ORPHELIN</b>	Député du Maine-et-Loire
Madame	<b>Maud</b>	<b>PETIT</b>	Députée du Val-de-Marne
Madame	<b>Christine</b>	<b>PIRES-BEAUNE</b>	Députée du Puy-de-Dôme
Madame	<b>Bérengère</b>	<b>POLETTI</b>	Députée des Ardennes
Madame	<b>Isabelle</b>	<b>SANTIAGO</b>	Députée du Val-de-Marne
Monsieur	<b>Hugues</b>	<b>SAURY</b>	Sénateur du Loiret
Madame	<b>Nadia</b>	<b>SOLLOGOUB</b>	Sénatrice de la Nièvre
Monsieur	<b>Jean-Claude</b>	<b>TISSOT</b>	Sénateur de la Loire
Madame	<b>Laurence</b>	<b>TRASTOUR-ISNART</b>	Députée des Alpes-Maritimes



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame	<b>Michèle</b>	<b>VICTORY</b>	Députée de l'Ardèche
Monsieur	<b>Jean-Marc</b>	<b>ZULESI</b>	Député des Bouches-de-Rhône
Monsieur	<b>Michel</b>	<b>ZUMKELLER</b>	Député du Territoire de Belfort

Copie :

- Monsieur **António Guterres**, Secrétaire général des Nations Unies,
- Madame **Deborah Lyons**, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU- Mission d'Assistance des Nations Unies en Afghanistan,
- Monsieur **Tomas Niklasson**, Envoyé spécial de l'Union européenne pour l'Afghanistan,
- Monsieur **Jean-Yves Le Drian**, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.